



Collecte des déchets : un recul qui nous coûtera cher demain !

Crescent Marault, président de la CA fait le choix, contre les orientations de l'ADEME et du plan régional de prévention des déchets, d'une transformation profonde de leur collecte sur les 29 communes de l'Auxerrois.

Le 28 septembre 2023, il fera voter :

- la disparition de 5 de nos déchetteries (sur 7 existantes) ; certains Auxerrois seront à plus de 20 min d'une déchetterie, les dépôts sauvages vont augmenter.

- la fin de la collecte des déchets ménagers au porte-à-porte ; il veut supprimer la collecte devant vos habitations des poubelles jaunes et des poubelles marron.

Pour cela, Crescent Marault prévoit d'installer 700 points d'apports volontaires (PAV), où vous devrez apporter vos déchets ultimes, les biodéchets, les emballages alimentaires et le verre. Ces espaces posent partout de nombreux problèmes : perte d'efficacité du tri, nuisances dues aux dépôts sauvages de déchets à côté, difficultés d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ce mode de collecte ne doit pas être généralisé. Ce choix est un mauvais pari, très éloigné des besoins des habitants et des obligations réglementaires d'efficacité du tri et de réduction des volumes. De plus, cette régression nous coûtera de plus en plus cher d'année en année avec l'augmentation de la TGAP sur le traitement des ultimes...

Nous ne sommes pas d'accord !

Pas de retour en arrière ! Il faut maintenir le ramassage en porte-à-porte et la conservation d'un réseau de déchetteries proche des habitants. Mais surtout mieux communiquer avec les usagers et mieux écouter les demandes des collectivités de la CA.

Des améliorations sont souhaitables, nous le réclamons depuis 3 ans :

- 1 - Modernisation et mise aux normes de sécurité des déchetteries
- 2 - Mise en place d'une filière de collecte et de traitement des bio déchets (restes alimentaires et des fermentescibles pour les particuliers, les restaurants scolaires et les commerces de bouche) dans les délais prévus par la loi. C'est aujourd'hui obligatoire.
- 3 - Instauration d'un financement qui valorise et incite chaque citoyen à réduire sa part de déchets voués à l'enfouissement et à s'engager dans un tri précis favorisant la valorisation. Une étude financée par l'ADEME a été, hélas, mise dans un tiroir.



Pétition sur : <https://chnq.it/JsQm7tmbmL>



Contacts

auxerre.ecologie.solidarites@gmail.com

<https://www.facebook.com/auxerreecologiesolidarites>

Site : <http://auxerreecologiesolidarites.fr>